



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

**Assemblée Permanente**

Madame, Monsieur le secrétaire général  
chambre de métiers et de l'artisanat  
départementale  
chambre de métiers et de l'artisanat  
interdépartementale  
chambre régionale de métiers et de l'artisanat  
chambre de métiers et de l'artisanat de région

N/Réf. : 2018-916-D

Paris, le **10 AOUT 2018**

Objet : Avis de vacance emploi de secrétaire général

---

Madame, Monsieur le secrétaire général,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

**la chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor recrute au 10 septembre 2018**

**un(e) secrétaire général positionné(e) rang 4**

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 31 août 2018 sous pli confidentiel à

Monsieur le Président  
Chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor  
Campus de l'Artisanat et des Métiers  
CS 90051  
22440 PLOUFRAGAN

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Julien GONDARD  
Directeur général adjoint



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS

12 avenue Marceau - 75008 Paris - Tél. : +33 1 44 43 10 00 - Télécopie : +33 1 47 20 34 48 - Internet : [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) - Courriel : [info@apcma.fr](mailto:info@apcma.fr)